



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL PRODUCTIONS HORTICOLES



L'apprentissage un atout pour votre réussite

« Floriculture,
Maraîchage,
Pépinière,
Arboticulture Fruitière »

Les conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire du CAPa Métiers de l'Agriculture Horticulture, ou avoir suivi une classe de 2nde (voir conditions)

Une formation adaptée aux évolutions du marché :

- 19 semaines par an en classe de 1ère au CFA
- 20 semaines par an en classe de Terminale au CFA
- Rémunération selon la loi en vigueur

Enseignements Professionnels :

- Sciences et Techniques Horticoles
- Agronomie
- Agroéquipement

Enseignements Généraux :

- Mathématiques, informatique
- Français, documentation et ESC
- Anglais
- Histoire-Géographie
- Physique-Chimie
- EPS
- Biologie, Ecologie

➤ Le Baccalauréat Professionnel Productions Horticoles est délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** (évaluations en CCF : **Contrôle en Cours de Formation et Épreuves Terminales**).

- Poursuite d'études vers des études supérieures

Moyens mis en œuvre :

- Relation étroite avec les professionnels
- De petits effectifs par classe
- Un tunnel entièrement géré par les apprentis
- Formation à la Prévention et à la sécurité : Formation au PSC1

Le jeune doit s'adapter aux contraintes saisonnières et climatiques. Il travaille le plus souvent en équipe. Il organise son travail et exécute en autonomie les travaux confiés. Bon relationnel.



CDFAA de la Corrèze
Site de Brive-Voutezac

CDFAA de la Corrèze - 23 Murat - 19130 VOUTEZAC

Tél. : 05 55 25 27 64

Fax : 05 55 25 88 25 courriel : cfa.brive-voutezac@educagri.fr

Site Web : cdfaa-de-la-correze.com